



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Bovins

Question écrite n° 36473

Texte de la question

M Henri Nallet attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur la décision d'imposer le retour de l'intervention sur les quartiers avant, à compter du 21 décembre 1987. Ce changement d'orientation, qui semble avoir eu lieu sans concertation préalable avec les éleveurs, paraît avoir pour unique objectif de réaliser des économies sur l'intervention et ne tient pas compte de la situation actuelle du secteur de l'élevage. En effet, en raison des problèmes qui vont se poser aux producteurs de lait pour cause d'ajustement de quotas et de l'application du programme d'éradication de la leucose bovine, on peut craindre une reprise des abattages de vaches de réforme en ce début d'année 1988. Dans cette perspective, c'est un retour de l'intervention sur les quartiers arrière qui serait non seulement nécessaire mais aussi urgent. Il lui demande donc une explication sur sa décision concernant les quartiers avant et comment il compte agir pour faire face à une situation qui risque de devenir délicate.

Données clés

Auteur : [M. Nallet Henri](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36473

Rubrique : Viandes

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 638